

N<sup>o</sup> 14  
 Warros  
 Louis Augustin

L'an mil huit cent trente, le seize avril dix heures  
 du matin, en la maison commune pardevant nous  
 Louis Joseph Obert, Maire, officier de l'état civil  
 de la commune de Wierenne Arrondissement com-  
 munal de Saint Omer, Département du Pas de  
 Calais, est comparu Jean Baptiste Warros âgé  
 de quarante quatre ans, profession de menuisier  
 domicilié en cette commune, père de l'enfant en  
 présence de Pierre Joseph Hébant, âgé de vingt cinq  
 ans, profession d'ouvrier papeter, et de François Joseph  
 Colère, âgé de trente ans, profession d'ouvrier  
 Charpentier, tous deux domiciliés en cette commune,  
 lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui trois heures du  
 matin, Henriette Joseph Hébant sa femme, âgée de  
 quarante ans, étoit accouchée en la maison conjugale  
 sise en cette commune, d'un enfant du sexe masculin  
 qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré  
 donner les prénoms de Louis Augustin Joseph

et de suite nous avons dressé le présent acte  
 de naissance

Lecture faite, le premier témoin a déclaré ne  
 savoir signer, le Déclarant et le second témoin  
 ont signé avec nous.

Warros / Colère

Obert